

M. POULIOT: Je m'y connais bien en agriculture, m'étant renseigné auprès des cultivateurs de mon comté.

L'hon. M. ROWE: Vous voulez dire que vous avez cultivé les cultivateurs.

M. POULIOT: L'honorable député veut-il parler intelligemment et intelligiblement? Je ne peux l'entendre. Quand je l'écoute, j'ai l'impression d'entendre un film parlant, et c'est bien malheureux pour moi. Je ne connais pas l'anglais à fond et je m'attends à ce que chacun parle sa langue maternelle intelligiblement.

L'agriculture est un sujet sérieux, qu'il ne faut pas traiter à la légère.

L'hon. M. ROWE: Très bien!

M. POULIOT: J'entends avec plaisir l'honorable député s'écrier: très bien, parce que j'ai parlé légèrement pendant deux ou trois minutes pour lui répondre. Mais, maintenant, je veux parler sérieusement. Il ne verra pas la différence, probablement, mais cela est sans importance, attendu que je ne cherche pas à le convaincre. Je veux simplement parler avec sérieux d'un problème très grave qui se pose en notre pays. Quiconque, habitant la campagne, entre en contact avec les cultivateurs et s'intéresse à leurs besoins, leurs ennuis et leurs progrès, peut apprendre beaucoup s'il le veut. Il est vrai que dans notre partie du pays, c'est-à-dire les provinces de l'Est, nous avons la culture mixte. La plupart des cultivateurs y sont animés de l'esprit des pionniers. Et certains d'entre eux ont droit à plus d'égards que les cultivateurs ordinaires; ce sont les colons qui défrichent la forêt afin de mettre la terre en culture. Or, les cultivateurs de l'Est, animés de l'esprit des pionniers, ne comptaient aucunement dans les débuts sur l'aide de l'Etat. Ils traçaient leurs routes et menaient leurs affaires sans aucune subvention ni aucune aide. Mais, les temps se faisant plus durs, il leur fallut compter jusqu'à un certain point sur l'aide du gouvernement, et, à l'heure actuelle, ils pensent que ce qu'une partie du pays obtient, les autres devraient le recevoir aussi. Si la chose est bonne pour une région, elle doit l'être pour l'autre; tel est leur point de vue. Je vous répète, monsieur l'Orateur, une vérité que vous connaissez bien, c'est-à-dire que les cultivateurs de l'Est méritent tout autant d'aide que ceux de l'Ouest. Ils ne se trouvent pas toujours dans une situation agréable. Ils se donnent du mal, ils éprouvent des difficultés et ils comptent sur quelque assistance de l'extérieur.

Evidemment, en vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, l'agriculture et l'immigration relèvent d'abord des autorités pro-

[L'hon. M. Rowe.]

vinciales. Le Dominion et les provinces possèdent une compétence législative mixte en ces deux domaines seulement. Avec le temps, de nombreux changements se sont produits et peu à peu le Dominion s'est mis à accomplir davantage à l'égard de l'agriculture, en fait de fermes expérimentales et d'aide aux cultivateurs. Je me demande si les départements de l'Agriculture du Dominion et des provinces sont vraiment administrés d'une manière différente. La différence doit être bien légère. Ne vaudrait-il pas mieux laisser les fermes expérimentales et les stations de démonstration du pays sous la régie du gouvernement fédéral et accorder aux provinces, proportionnellement à leur population, une subvention que les gouvernements provinciaux utiliseraient comme ils l'entendraient. Personne ne pourrait alors dire que l'on fait plus pour une région du pays que pour une autre?

De plus, je me demande si la création des provinces d'Alberta et de Saskatchewan a vraiment été un bien. A n'en pas douter, les motifs de sir Wilfrid Laurier étaient fort louables; il voulait que son pays fût plus grand et plus peuplé, mais maintenant que les provinces de l'Ouest entraînent pour le Canada des dépenses si considérables sous forme de prêts, de subventions et de garanties, je me demande si, par rapport au Dominion, ces provinces ne sont pas dans une situation semblable à celle où se trouvait Terre-Neuve par rapport à l'Angleterre, et s'il ne vaudrait pas mieux faire de ces provinces, comme autrefois, des territoires gouvernés par un commissaire. Ce serait là une façon bien simple d'administrer les affaires de ces provinces. Nous pourrions adresser une pétition au Parlement impérial pour le prier d'abroger les statuts de Westminster adoptés il y a 33 ans. Ces provinces se trouveraient alors dans une situation identique à celle de Terre-Neuve jusqu'à ce qu'elles aient recouvré leur prospérité. Je me demande si ce ne serait pas là une bonne chose. Elles auraient un magnifique territoire; elles seraient heureuses et satisfaites et elles pourraient tenter leurs propres expériences.

M. HAYHURST: Le Dominion prendrait-il leurs dettes à son compte?

M. POULIOT: Je n'en sais rien, mais ce dont je suis certain c'est que l'Ouest coûte passablement cher à l'Est. Les cultivateurs de l'Est veulent que le gouvernement fédéral leur accorde une aide semblable à celle qu'il donne à ceux de l'Ouest. Voilà la situation. Naturellement, cela pourrait entraîner d'assez fortes dépenses, mais on devrait le faire afin de dissiper toute difficulté dans notre partie du pays. Si l'on se donne la peine de bien réfléchir on reconnaîtra, j'en suis sûr, que ce